



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité

N°4430
Entrée le 06.08.2026
Chambre des Députés
Prolongation du délai de réponse accordée jusqu'au 08.09.2026
Président de la Chambre des Députés

(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 07.08.2026

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 6 août 2026

Objet : Question parlementaire n° 4430 du 10 juillet 2026 de Monsieur le Député David Wagner concernant « Convention-cadre "Climate Nexus" conclue entre le ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité et l'Université du Luxembourg ».

Madame la Ministre,

En date du 10 juillet 2026, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, de la Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur et du Ministre des Finances.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au mardi 8 septembre 2026 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse, étant donné que la concertation entre ministères concernées ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de l'Environnement, du Climat et
de la Biodiversité

(s.) Serge Wilmes